

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juin 2014

L'an 2014, le 10 juin à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : M. André GUIHARD, Maire, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, MM. Joseph TESTARD, Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD, Réda BEN KEBIL, Christophe LEBRETON, Mmes Nathalie GENEIX, Christelle JAUNASSE, Isabelle HARDY, Aurélie FERRE, Angélique DELANOU, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM. Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

Secrétaire de séance : M. Réda BEN KEBIL.

M. Antoine PEYRAS, Ingénieur au bureau d'études SET Environnement présente au conseil le plan d'épandage, encadrée par la loi sur l'environnement, pour les boues issues de la future station d'épuration. Sur les 3 possibilités de déshydratation des boues, le conseil a retenu, à l'unanimité, la table d'égouttage qui divise par 3 le volume à épandre. Le coût prévisionnel s'élève à 169 000 € TTC.

Les conseillers municipaux n'ayant pas eu le temps de prendre connaissance du compte rendu du conseil du 6 mai, celui-ci sera approuvé lors de la prochaine séance.

COURRIERS DIVERS

- De nombreux courriers invitant les élus à des assemblées générales leur sont transmis.
- L'Assemblée Générale du club pongiste se déroulera le 22 juin à 11 h dans la salle d'activités.
- Le 5 juillet à 19 h l'Association C'Osmose organise « Les musicales du Parc » sur le parc des sculptures monumentales à la Fournerie.
- Une intervention de cette association aura lieu le 8 juillet au début du prochain conseil à 20 h.
- Jean-Claude LAMBERT présentera aux nouveaux élus, le 2 septembre à 20 h, la sculpture qu'il réalise pour la commune « Monument pour la Mémoire et la Paix » qui sera installée pour la cérémonie du 11 novembre prochain.

Le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis interviendra au début du conseil du 7 octobre à 20 h.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

La Commission communication a discuté des orientations à prendre, des évolutions à apporter et des dossiers prioritaires.

Le Pôle culturel rappelle l'après-midi festif pour les plus de 70 ans. L'Association ASPOT interviendra le jeudi soir à la rentrée pour du sport et de la zumba dans la salle polyvalente pour les 14/16 ans de 19 h à 20 h 15 et pour les adultes de 20 h 30 à 21 h 30.

Le 27 juin une rencontre avec les présidents des associations est organisée en mairie.

Christian Priou est chargé de revoir l'entretien des terrains de tennis.

Commission voirie : Une prairie fleurie est installée dans les parterres de la place du marché avant l'installation de plantes appropriées. L'aménagement des abords de la mairie ont été proposés par Thierry Richard et étudiés par la commission.

Les enduits d'usure, enrobés et point à temps ainsi que la mise en place de graviers sont en cours sur la voirie.

Commission enfance jeunesse : Une réunion publique pour expliquer la mise en place des TAP a été organisée. Tous les intervenants ont été retenus. Le Règlement du restaurant scolaire sera envoyé aux familles avec les nouveaux horaires imposés par la mise en place des TAP. Les élus ont pris un repas au restaurant scolaire en présence des enfants et ont pu se rendre compte de l'activité.

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR LA REVISION DU PLU

Des quatre bureaux d'études auditionnés, le bureau A + B Urbanisme et Environnement a été retenu pour un montant de 44 816,40 € TTC. Pour : 15 voix, Contre 2 voix (Lydia Béatrix et Fabrice Etié), Abstentions 2 (Marie-Laure Arezki et Anne Guillet).

AVIS SUR LE PLU DE MOUZEIL

Le Maire de la commune de Mouzeil a fait parvenir, pour avis, le dossier de projet de PLU ainsi que la délibération du conseil municipal arrêtant ce projet. Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au PLU de Mouzeil.

DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal décide des virements de crédits suivants :

WC publics place de l'église : + 4 000 €
Achat de vaisselle pour le restaurant scolaire : + 200 €
Eclairage public : - 4 200 €

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre la discussion avec le propriétaire pour l'acquisition d'une parcelle de 50 m² afin d'améliorer la sécurité du parking face à l'école St Pierre. Pour 18, abstention 1 (Michel Ouairy).

L'Etat attribue dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention de 33 566 € à la sécurisation de ce parking.

Le Conseil général attribue une subvention de 56 555 € dans le cadre du Contrat de Territoire pour la réhabilitation de la 3^{ème} tranche du réseau d'assainissement.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

En application de la loi et du Code de procédure pénale, il appartient aux communes, comme tous les ans, de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux Assises de la Loire-Atlantique, en 2015. Le tirage au sort porte sur la liste générale des électeurs de la commune arrêtée à la date du 28 février 2014. Les trois personnes tirées au sort sont :

GOUESSET Marie-Dominique épouse CASSARD, BEN KEBIL Réda et DUPE Brigitte. Un courrier leur donnant les informations leur sera envoyé.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Cette commission assure des missions relatives aux locaux commerciaux, bien divers et aux établissements industriels. Ont été désignés : Joseph TESTARD et Marie-Laure AREZKI.

QUESTIONS DIVERSES

Au 1^{er} janvier 2015 devra être remplie l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles maternelles. Une première approche révèle un coût de 2 600 € HT par bâtiment. Une mutualisation, via le groupement d'achat, pourrait être envisagée.

Un abri bus est demandé à la Rogerie et à la Justière. La Compa sera contactée.

La séance a été levée à 23 h 45

GUIHARD André



PRIOU Christian

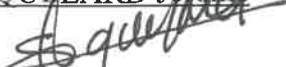


BEN KEBIL Réda



JAUNASSE Christelle

SOUELARD Jérôme



TESTARD Joseph



ROUIL Catherine

LEBRETON Christophe



GENEIX Nathalie



DELANOU Angélique

AREZKI Marie-Laure



PAGEAUD Arnaud



DABO Bertrand



HARDY Isabelle

FERRE Aurélie



10 JUIN 2014

GUILLET Anne

ETIE Fabrice

OUAIRY Michel

BEATRIX Lydia

CONSEIL MUNICIPAL du 06 mai 2014

L'an 2014, le 06 mai à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : M. André GUIHARD, Maire, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, MM. Joseph TESTARD, Arnaud PAGEAUD, Réda BEN KEBIL, Mmes Nathalie GENEIX, Christelle JAUNASSE, Isabelle HARDY, Aurélie FERRE, Angélique DELANOU, Lydia BEATRIX, MM. Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

Absents excusés : MM. Christian PRIOU donne procuration à André GUIHARD, Christophe LEBRETON donne procuration à Marie-Laure AREZKI, Mme Anne GUILLET donne procuration à Fabrice ETIE.

Secrétaire de séance : Mme Lydia BEATRIX.

Mme QUIVIGER, présidente et M. RAITIERE, vice-président ont présenté le SIVOM du canton de Riaillé et expliquent le projet de modification des statuts. Le bureau serait représenté par un président, quatre vice-présidents et cinq membres de telle sorte que chaque commune y soit représentée par deux délégués.

M. Fabrice Etie interroge les élus sur les conséquences financières et organisationnelles d'un tel changement.

Approbation du compte rendu de la séance du 08 avril 2014. M. ETIE précise que la restitution de son échange avec Christian PRIOU n'est pas conforme dans le compte rendu.

PRESENTATION DU BP 2014

Monsieur le Maire donne lecture du Budget primitif principal 2014 voté le 4 mars dernier et apporté toutes précisions aux questions posées par les nouveaux élus. Monsieur ETIE s'étonne que le budget ait été voté avant le renouvellement du conseil municipal. Il a été répondu que la compréhension d'un budget demande du temps et qu'il est possible d'y apporter des modifications tout au long de l'année. Le Trésorier, M. Daniel HOUILLOT sera sollicité pour une intervention lors de la séance de septembre.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE LA REGION DE RIAILLE

Lors de la dernière réunion du comité syndical, l'assemblée a approuvé la modification des statuts du SIVOM afin de permettre la mise en place de quatre vice-présidents au lieu d'un seul.

Après lecture des modifications apportées aux statuts, articles 6, 7 et 10, précisions et débat, le Conseil municipal par 15 voix pour et 4 voix contre (Mmes BEATRIX, GUILLET, MM. ETIE et OUAIRY) approuve cette modification.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Aménagement : Travaux d'enrobé. La proposition de l'entreprise EIFFAGE Travaux Publics Ouest pour un montant hors taxes de 72 436 €, soit un montant toutes taxes de 86 923,20€ est l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle est donc retenue.

- La séance d'ouverture des plis pour les enduits d'usure se déroulera vendredi 16 mai à 17 h 30.

OUVERTURE DES PLIS SDAP (Schéma Directeur d'Aménagement eaux Pluviales)

Après vérification et étude approfondie des 12 dossiers reçus, la proposition de EURL SET ENVIRONNEMENT de St JOUAN-DES-GUERETS (35) pour un montant de 13 050 € TTC est l'offre la mieux et moins-disante. Elle est donc retenue.

OUVERTURE DES PLIS PLU (Plan Local d'Urbanisme)

17 dossiers ont été reçus et étudiés par les services de la DDTM. La commission a retenu 4 bureaux pour une audition, ce qui permettra de dégager le bureau le mieux à même d'accompagner la commune dans sa révision du PLU.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Pour toutes les questions relatives à la Défense, la commune doit désigner un correspondant qui sera l'interlocuteur privilégié de l'autorité militaire.

Monsieur Réda BEN KEBIL a été désigné.

DELEGUE AU CONSEIL D'ECOLE

Outre le Maire ou son représentant, le conseil municipal doit être représenté par un délégué élu parmi ses membres. Trois candidats se sont présentés : Jérôme SQUELARD, Lydia BEATRIX et Angélique DELANOU. Angélique DELANOU a été élue.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

A la suite des élections, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs locaux.

Le conseil municipal doit désigner 10 titulaires et 10 suppléants habitants la commune et 2 titulaires et 2 suppléants domiciliés hors commune. La liste sera communiquée au directeur départemental des finances publiques qui désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Sa décision sera notifiée à chacun des commissaires retenus. Monsieur Fabrice ETIE souhaite être inscrit sur la liste.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE TROCANTONS

Arnaud PAGEAUD donne le compte rendu de l'assemblée générale. Il indique que l'association fête ses 20 ans cette année les 2 et 4 octobre prochain.

Les nouveaux locaux « TroCantons » de Belligné seront inaugurés le samedi 17 mai à 11 h.

COMPTE RENDU DE L'ORGANISATION DES COMMISSIONS

- Le 16 avril s'est réuni le Pôle Culture. Les membres souhaitent participer à toutes les réunions. Il n'y a donc pas de répartition par commission.

Le 14 juin un après-midi festif, avec groupe musical, est proposé aux personnes âgées de plus de 70 ans.

- Le pôle Jeunesse s'est réuni le 24 avril. Des référents ont été désignés pour chaque commission. Les élus de la commission prendront un repas en commun au restaurant scolaire pris en charge par la commune. Le comité de pilotage pour les rythmes scolaires se réunira le 15 mai.

- Le pôle aménagement a mis en place des sous commissions.

- Le pôle communication ne s'est pas encore réuni.

Monsieur Fabrice ETIE s'exprime sur la création des commissions et indique qu'il n'y a pas de visibilité sur les projets de la mandature. Il lui est répondu que les commissions recueillent les propositions de tous les membres et que le travail en commun va commencer après ces mises en place.

LOYER ANTENNE SFR et ORANGE

- La convention liant SFR et la commune, signée le 14 octobre 2004, arrive à son terme. SFR propose une nouvelle convention qui prendra effet le 1^{er} novembre 2014 pour une durée de 12 années. Elle sera reconduite tacitement par période de 5 ans. Le loyer annuel de 1 900 € HT subira une augmentation annuelle de 2 % par an pendant toute la durée de la convention.

- La société ORANGE propose une nouvelle convention. Elle sera étudiée dans les mêmes conditions que SFR.

CONVENTION FONTAINE A EAU AVEC LA COMPA

La Compa, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, a engagé une action sur la promotion de l'eau du robinet. Afin de diminuer la production de bouteilles plastiques et de favoriser la consommation d'eau du robinet dans les salles de sport couvertes, la Compa met à disposition des communes des fontaines à eau.

L'investissement lié à l'achat de fontaines est pris en charge par la Compa. L'installation, la maintenance, l'achat des consommables et pièces détachées, sont à la charge de chaque commune.

Le conseil municipal approuve cette démarche et autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec la Compa ainsi que les documents s'y rapportant.

CREATION D'UNE COMMISSION FINANCES

Vifs échanges entre A. Pageaud, F. Etié et R. Ben Kébil. Une commission finance sera mise en place au cours du dernier trimestre pour travailler sur le budget de l'année 2015.

ENREGISTREMENTS AUDIO DES DEBATS

Après de vifs échanges, le sujet sera abordé en commission communication.

DOCUMENT UNIQUE ECOLE J. DEMY

Ce document est probablement confondu avec le Plan Particulier de Mise en Sécurité.

COURRIERS DIVERS

- Deux délégués au Sydéla sont nommés : Le Maire et Joseph TESTARD. Leurs suppléants sont Mme Marie-Laure AREZKI et M. Christophe LEBRETON.
- L'OGEC s'étonne de n'avoir pas été prévenu du pique-nique organisé par le personnel du restaurant scolaire. Celui-ci a été très apprécié par les enfants. Un courrier d'explication sera envoyé à l'Ogec.
- L'Association ASPOT (multi-sport 4 à 6 ans) demande la mise à disposition d'une salle.
- Demande de divers propriétaires pour des informations sur des terrains.

QUESTIONS DIVERSES


- La visite par les élus des bâtiments communaux est reportée au 14 juin.
- La charte ATSEM et la fiche de poste sont bien contresignées par le Maire et le personnel concerné.
- Disparition du drapeau français à l'école J.Demy. Le conseil municipal déplore cet état de fait et reverra son emplacement.

La séance a été levée à 23 h 25

GUIHARD André

TESTARD Joseph

AREZKI Marie-Laure


PRIOU Christian
Procuration à A. GUIHARD


ROUIL Catherine


PAGEAUD Arnaud

POUVOIR

Je soussigné Anne GUILLET donne pouvoir à Fabrice ETIE

POUVOIR

POUVOIR

Je soussigné PRIOU Christian donne pouvoir à M GUIHARD André

- de me représenter à la réunion du 06/05/2014,
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

NB : Validité, trois reports au maximum.

Fait à : TELLER

Date et Signature :

le 5/05/2014 

